

« Les politiques sécuritaires mises en place par les États Nations font croire que les migrations sont un problème et une menace alors qu'elles constituent depuis toujours un fait historique naturel, complexe, certes, mais qui loin d'être une calamité pour les pays de résidence, constituent un apport économique, social et culturel inestimable. »



C'est ainsi que débute la **Charte Mondiale des Migrants** proclamée à Gorée (Sénégal) en février 2011. Mais les politiques sécuritaires menées par nos gouvernants, reposant sur la militarisation des frontières et la limitation discriminatoire des droits des migrants, se situent aux antipodes de cette vision humaniste.

La Convention pour la protection des droits des travailleurs migrants est entrée en vigueur en 2003, mais aucun pays d'Europe ou d'Amérique du Nord ne l'a encore ratifiée !

Mardi 18 décembre 2012 à Nice et ailleurs dans le monde... Ensemble pour les droits et la dignité des migrant.e.s Journée Internationale de solidarité avec les migrants

Malgré les espoirs donnés par le changement de majorité au gouvernement, la situation en France pour les migrant.e.s et réfugié.e.s reste marquée par la continuité...

L'obsession des quotas dans le domaine des expulsions et des enfermements, donne la mesure du cynisme des États de l'Europe qui, pour éviter tout partage de leur richesse et de droits fondamentaux mènent toujours une véritable guerre aux migrants. Pourtant l'Europe n'accueille que 15 millions d'immigrés sur les 175 millions de par le monde. Les stratégies de fermeture des frontières ont déjà tué près de 13 000 personnes entre 1988 et 2012 dans la seule Méditerranée.

Nous sommes des organisations participant sous différentes formes aux luttes des immigré.e.s et aux actions concrètes de soutien.

Nous avons pu constater que la solidarité autour des élèves et parents d'élèves avec le Réseau Education Sans Frontières (RESF), et les grèves et mouvements de travailleuses et travailleurs sans papiers ont permis de modifier le regard de la population en leur direction.

Programme de la Journée Internationale de solidarité avec les migrants

10H30 : Conférence de Presse, devant le Centre de Rétention d'Auvare

16H30 : Rassemblement, Place du Palais de Justice à Nice

18H00 : Cercle de Silence, Place du Palais de Justice à Nice

Le 18 décembre est la date anniversaire de la signature (1990) de la Convention des Nations unies pour la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille. Ce texte réaffirme que, au regard de « la situation de vulnérabilité » dans laquelle se trouvent fréquemment les migrants, leurs droits fondamentaux doivent être respectés, qu'ils soient ou non en situation dite régulière.

Nous appelons donc à la ratification par la France de la Convention des Nations unies « pour les droits des travailleurs immigrés et des membres de leurs familles ». Nous demandons dans notre département et nationalement, un changement de regard sur l'immigration avec des réformes en profondeur soucieuses d'une égalité des droits effective et fondée sur le respect d'une liberté de circulation sans laquelle elle sera illusoire.

